

Compte rendu Conseil Municipal du 19 janvier 2017

Début de séance 20h00

Présents :

M. le Maire M. MAZAT Roger, Mme OLIVEIRA DOS REIS Marie-Christine, Monsieur François ROUVEYROL (à partir de 20 h 26) , Mme LOGEROT Laurence, M. MOINS Christophe, M. BLANC Claude, Mme CIVIALE Micheline, M. CHAUTARD Laurent, Mme ROUSSELLE Véronique, M. AVENAS Pierre, M. ROURE Paul-Henri, Mme BUISSON Elisabeth.

Excusée :

M. ROUVEYROL François jusqu'à 20 h 25 représenté par Mme Oliveira Dos Reis pendant 25 minutes.

Absente :

Mme DEJOURS Dominique,

Secrétaires de séance : Mme ROUSSELLE Véronique et Monsieur ROURE Paul-Henri

CR du conseil municipal du 15-12-2016 : lecture du CR par Monsieur le maire qui précise à propos du pôle santé que la CAPCA pourra peut-être soutenir le projet à condition qu'elle prenne la compétence « santé ». Monsieur le maire précise aussi que l'embauche en CDD d'un mois d'une secrétaire est prolongée de 8 mois.

Le CR est adopté à l'unanimité sans modification.

Ordre du jour

1- Autorisation de paiement de l'investissement avant vote BP 2017 à hauteur de 25 % de 2016:
Vote à l'unanimité.

2- Questions diverses

- Élections de représentants dans le **syndicat mixte Eyrieux Clair** : Joannes Pémeant (suppléant) ayant démissionné, il s'agit de désigner un remplaçant suppléant. Laurent Chautard candidat est désigné à l'unanimité

- Élections de représentants au **syndicat mixte Centre Ardèche** : Micheline Civiale (titulaire) démissionne. Roger Mazat la remplace (vote à l'unanimité)

- Possibilité de préemption sur le local de l'ancien bureau de tabac : pas de préemption à l'unanimité

- La CAPCA propose de prendre la **compétence PLUI** (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) : vote contre à l'unanimité

- Proposition d'adhérer à la **charte zéro pesticide**. 5 Communes du Syndicat mixte Eyrieux Clair y ont déjà adhéré : St Etienne de Serres, St Vincent de Durfort, St Georges les bains, Albon, Les Nonières. L'adhésion doit se faire avant le 15 février, après ce ne sera plus possible. Le conseil décide d'adhérer à la charte à l'unanimité.

- la **place publique de Maléon** est à nouveau encombrée par des objets privés. Il est décidé de faire rapidement un rappel à l'ordre.

- De même un courrier de mise en demeure a été envoyé à **l'entreprise Orgerit** pour qu'elle débarrasse avant le 28 février 2017 de tout objet la cour dont la commune est propriétaire et qui actuellement est ainsi menacée de fort risque de pollution, en bord de l'Eyrieux.

- Le **permis de construire le nouvel EHPAD** est valable jusqu'à fin 2017. Une modification du PLU concernant le projet devra être réalisée portant uniquement sur la hauteur du bâtiment.

- **Un logement avec cave** est recherché sur St Sauveur.. le faire savoir à la mairie si vous avez connaissance d'un logement libre.

- **Projet de Pôle de santé** : les études avancent. Vont être évalués les coûts de location /vente par intéressé et à réunir les professionnels pour en discuter.

3- Election d'un adjoint :

En remplacement de Joannès Péméant qui a démissionné de son poste de 2ème adjoint, il faut nommer un nouvel adjoint.

Claude Blanc est candidat.

Micheline Civiale préside le vote. Elisabeth Buisson est secrétaire. Marie-Christine Oliveira Dos Reis et Pierre Avenas sont assesseurs.

Monsieur le maire fait l'appel des conseillers pour voter.

Résultats : **Claude Blanc est élu 2ème adjoint** avec 12 voix et une enveloppe vide.

Fin de séance 22h